

Nos réf. :
CB/TC-SDu/N°
Le 07/04/2026

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 13 avril 2026 à 19h30,
Salle de l'Orangerie à Montbrison

ORDRE DU JOUR

. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 mars 2026

. Finances

- Budget principal Ville, et budgets annexes Régie des Restaurants, Résidence Séniors des Comtes de Forez, Foyer des Jeunes Travailleurs Guy IV – Admissions en non-valeur
- Création de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- Fixation des taux d'imposition pour l'année 2026
- Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Approbation des nouveaux tarifs
- Soliha –Rénovation logement 30 faubourg de la Madeleine – Garantie d'emprunt
- Subventions aux associations sportives 2026 – Attributions
- Chèq' Loisirs – Attributions de subvention aux associations participantes
- Espaces Jeunes – Actions d'autofinancement – Approbation des tarifs
- Plan façade - Dossier de subvention – 36 rue Tupinerie

. Social

- Adaptation logement pour la perte d'autonomie – Approbation des aides

. Intercommunalité

- Politique d'archivage numérique – Approbation

. Vie municipale

- Comité des Fêtes – Désignation des représentants
- Délégués du CNAS – Désignation des représentants
- Centre Social – Désignation des représentants
- Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) – Fixation de la composition du Conseil d'Administration et désignation de ses membres
- Commission d'Appel d'Offre – Modalité de dépôt des listes candidates et élection de ses membres
- Protocole expérimental site vitrine gamme réseau multi-service- Axione – Approbation



. Foncier

- Transfert d'office dans le domaine public des voies des lotissements Le Plein Soleil, la Prébende et les Amandiers - déclassement du domaine public d'une partie de l'allée du Sauvage en vue de sa cession - déclassement en vue de sa cession du chemin rural reliant le chemin de Saulière au chemin des Liges - approbation et lancement de l'enquête
- Alignement impasse Van Gogh - Acquisition auprès de M. GONNET
- Alignement impasse Van Gogh - Echange avec Mme GOUTTE
- Zone de Vaure - Réserve foncière - Acquisition auprès de M. LOMBARDIN
- Alignement rue de Beauregard - Acquisition auprès du Centre Hospitalier du Forez
- Alignement rue des Puelles et des Laminoirs - Acquisition auprès de Bâtir et Loger

. Commande publique

- Fourniture de pièces détachées, de fluides et de pneumatiques pour les véhicules légers utilitaires - Convention de groupement de commande - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire

. Culture

- Prix Kamari - Convention Multipartite de partenariat 2025/2026 - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
- Création d'un concert à la Collégiale en 2026 - Convention de partenariat avec le Département de la Loire, Loire Forez agglomération et l'association Démocratie Sonore - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
- Pratique amateur - Convention de partenariat avec le Département de la Loire Approbation et autorisation de signature par M. le Maire

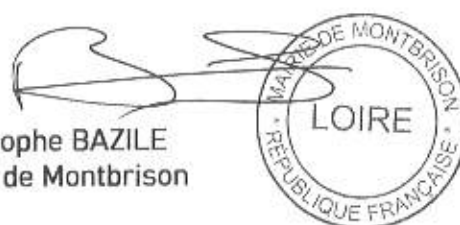
. Ressources Humaines

- Tableau des effectifs 2026 - Adoption
- Création de deux postes permanents d'Agents des espaces verts pouvant être pourvus par voie contractuelle
- Modification de l'emploi permanent d'adjoint-e de directeur à la Résidence Séniors des Comtes de Forez pouvant être pourvu par voie contractuelle
- Modification de l'emploi permanent de Directeur-trice des Affaires Générales pouvant être pourvu par voie contractuelle

. Compte-rendu des pouvoirs délégués par le Conseil Municipal au Maire

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.

Christophe BAZILE
Maire de Montbrison



NB : l'ensemble des pièces des dossiers qui seront présentés lors du Conseil Municipal du 13 avril 2026 peut être consulté en Mairie de Montbrison sur rendez-vous auprès de M. Thomas CALLEWAERT (04 77 96 39 06), Directeur Général des Services, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.